

# Le P'tit JU

Le p'tit journal de la Ville de Juvignac, à consommer sans modération

L'actu

La ZFE, mesure d'avenir – Lancement de l'analyse des besoins sociaux de Juvignac – Prévention des inondations – Nouveaux e-services **p.4**

On en parle

Plus de moyens pour votre tranquillité et votre sécurité **p.12**

Agenda

Le plein d'événements près de chez vous... avec des nouveautés ! **p.14**

VILLE DE  
**JUVIGNAC**  
Naturellement Humaine



SPORT & SANTÉ :  
**JUVIGNAC MOTIVÉE  
POUR BOUGER** 

Grand angle p.8



### L'ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Transformer Juvignac pour rendre notre ville plus accessible, plus sportive, plus vivante, plus agréable à vivre. En un mot, plus désirable ! Tel est le projet que nous portons pour vous depuis maintenant 8 ans.

À la fois reflet et bras armé de notre action, le budget 2022 consacre ces engagements en mobilisant, cette année encore, des moyens importants pour améliorer notre cadre de vi(II)e, doter la commune d'équipements modernes et enrichir l'offre de services publics déployés pour vous au quotidien.

Pour y parvenir, les projets que nous avons priorisés embrassent de nombreuses compétences communales : tranquillité publique et protection des habitants, mobilités, transition énergétique, réussite éducative et épanouissement des plus jeunes, aménagement des espaces publics, accompagnement des personnes fragilisées, accès à la culture, attractivité économique, loisirs...

Parmi eux, la création à l'horizon 2024 d'un nouveau complexe sportif. Rendue nécessaire par l'implantation du futur collège sur le site du stade Pierre-Hugues Pénaranda, cette construction répondra aux besoins exprimés de longue date par plusieurs associations sportives historiques. Elle permettra aussi de créer une nouvelle offre sportive et de loisirs à Juvignac, au sein d'un équipement moderne, polyvalent, ouvert à un grand nombre de pratiques.

Ce sera assurément l'une des réalisations phares de notre mandat, à la hauteur de notre ambition première : rendre la pratique physique et sportive accessible à toutes les générations de Juvignacois.

C'est finalement tout l'enjeu de notre action, menée avec le soutien de la Métropole et des collectivités partenaires : nous repensons et redessignons nos espaces à vivre, en les adaptant aux enjeux environnementaux, à l'évolution de nos modes de vie et de vos aspirations. La Ville de demain doit donner du plaisir et inviter au partage !

Jean-Luc SAVY

Maire de JUVIGNAC

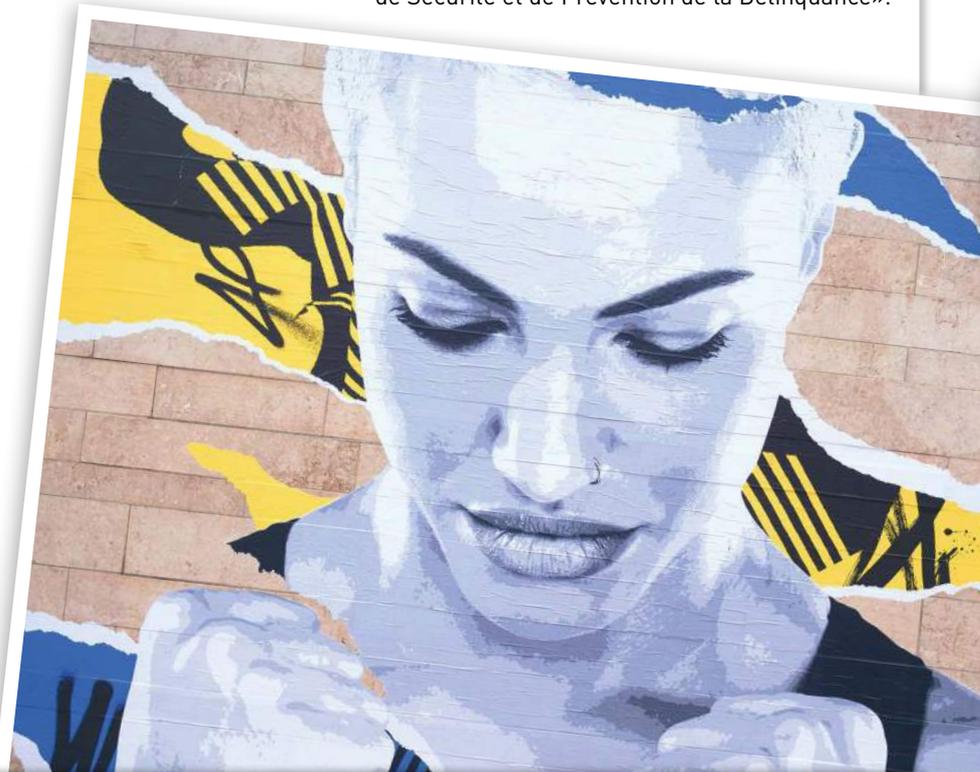
Conseiller délégué

de Montpellier Méditerranée Métropole



### Une conférence pas comme les autres 18 février, Hôtel de Ville

Présidée par Michaël Delafosse, la Conférence des Maires de la Métropole a pris ses quartiers à Juvignac en février. L'après-midi a été consacré à la stratégie métropolitaine de gestion des déchets et aux enjeux de sécurité publique : mise en place de la future police des transports et création d'un «Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance».



### Make art, not war\* 29 mars, parvis de l'Hôtel de Ville

Le duo a été à l'honneur durant tout le mois de mars à Juvignac : les artistes Sancko et Outofthe.black ont lutté avec leurs armes, colle et pinceaux, pour orner les façades de l'Hôtel de Ville d'une magnifique fresque, intitulée *Refuse/Resist*. Une œuvre à leur image, engagée et pleine d'humanité, réalisée en soutien aux Ukrainiens, unis dans l'épreuve de la guerre. Un témoignage supplémentaire de la place accordée au street art à Juvignac et de son évidente fonction politique et citoyenne.

\*Faites de l'art, pas la guerre



## LE CARNET (très) JUVIGNACOIS

### Très bébés

ABLAZIZ Assia (8 janv.)  
 CAMPELS Romy (30 janv.)  
 SIMON Alix (4 fév.)  
 CAVALIÉ Hélène (5 fév.)  
 BLONDELET Emma (16 fév.)  
 AABI Yanis (1<sup>er</sup> mars)

### Traits d'union

ICHAOUA Hamid  
 et OUTLHA Hassna (7 janv.)  
 SANTIAGO Antoine  
 et HEREDIA Antonia (8 janv.)  
 TIKKI Abdellah  
 et BEN TAHAR Karima (22 janv.)  
 ROMAIN Alfred  
 et FOURNIER-LAGARDE Mireille (24 janv.)  
 EL GHAZI Abdelaziz  
 et DANIELLOT Alexandra (12 fév.)  
 AIT SALAH Ahmed  
 et BRAIK Fouzia (26 mars)

### Très regretté(e)s

CONESA Y CARRILLO  
 veuve ABELLAN Y HERNANDEZ Maria (7 janv.)  
 MEMBRADO Francisco (7 janv.)  
 ANDUGAR Domingo (10 janv.)  
 ROUSSILLE veuve RAMBIER Jeanine (21 janv.)  
 NOCERA Jean (25 janv.)  
 NATAF Fradji (28 janv.)  
 SENNEGON Simon (28 janv.)  
 MOQUET veuve BESNIER Huguette (4 fév.)  
 GIBERT Jean-Marie (11 fév.)  
 BOTTERO Alexandre (13 fév.)  
 BROCHOT Georges (15 fév.)  
 GORRY René (17 fév.)  
 MARSAND Alain (19 fév.)  
 VALETTE Robert Antoine Amédée (6 mars)  
 PORTAL veuve BLASY Georgette (8 mars)  
 VUOLO veuve RUIZ Christiane (10 mars)  
 JUANCHICH veuve BERTIN Jacqueline (11 mars)  
 RODINO veuve TISON Maria de la Paz (11 mars)  
 CORBOZ Albert (15 mars)  
 GAUZY épouse MUSCAT Gisèle (15 mars)  
 OLEGGINI Gérard (17 mars)



### Le bonheur à vélo, ça s'apprend 11 mars, quartier des Constellations

Le développement d'une « culture vélo » est aussi affaire... d'éducation ! C'est ce qu'ont appris les élèves de CM2 de l'école Heidelberg de Montpellier. Guidés par la vélo-école itinérante « Le Bonheur à Vélo », ils ont effectué un trajet plein d'enseignements vers leur futur collège... celui de Juvignac ! Un parcours destiné à se familiariser avec la signalétique routière et les réflexes sécurité pour rouler en toute autonomie. L'expérience sera mise en place l'année prochaine auprès des élèves de CM2 de toutes les écoles juvignacoises.



### Le cœur à l'Est 11 mars et 7 avril, Espace Lévi-Strauss et Hôtel de Ville

C'est une grande chaîne de solidarité qui s'est constituée en quelques jours à Juvignac. Habitants, élus et agents municipaux se sont mobilisés pour collecter des biens de première nécessité à destination de la population ukrainienne. Un mouvement de générosité auquel se sont associés l'EHPAD La Cyprière, le magasin Brico Cash, les deux pharmacies juvignacoises ou encore la résidence Les Séniories. Face à une situation dramatique qui touche durement et durablement les civils, la mobilisation doit continuer !

### Où et quand déposer vos dons ?

À l'Hôtel de Ville ou à l'Espace des Solidarités Claude Lévi-Strauss (8h30-12h et 13h30-17h30).

**Vous souhaitez aider l'association SOS Montpellier Ukraine ? Envoyez un mail à :**

✉ [benevolesosmontpellierukraine@gmail.com](mailto:benevolesosmontpellierukraine@gmail.com)

Possibilités de dons financiers à l'association de professionnels de santé « Geste pour l'Ukraine », créée dans le but d'acheter du matériel médical d'urgence.

✉ En savoir plus : [www.juvignac.fr](http://www.juvignac.fr)

# L'actu

## EN BRÈVES

### De l'eau d'ici, de l'eau de là-haut

Le 22 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, la Régie des Eaux de la Métropole a inauguré une nouvelle station de pompage à Montmaur, au nord de Montpellier. L'équipement sécurise désormais l'alimentation en eau potable de 115 000 habitants, dont ceux de Juvignac. Quelques jours avant, la Ville s'est vue remettre le label « Ville économe en eau », en récompense de son engagement pour une politique de gestion raisonnée des ressources aquatiques.

### Goodbye

Le Brexit, qui rend aujourd'hui difficile l'obtention de pièces détachées venues d'Angleterre, et la volonté de verdir le parc automobile juvignacois ont eu raison du taxi anglais. Utilisé dans le cadre du service municipal de transport à la demande, le véhicule sera prochainement remplacé par un Kangoo adapté aux personnes à mobilité réduite. Chaque année, 62 Juvignacois de 60 à 93 ans bénéficient régulièrement du transport à la demande, pour un total d'environ 700 trajets.

📞 Renseignements : 04 67 10 73 50

### Nos blancs moutons

En février, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et la Ville de Juvignac lançaient un appel à candidatures auprès d'éleveurs locaux. Objectif : entreprendre une démarche de réinvestissement pastoral dans la garrigue de Fontcaude. Malgré l'intérêt de plusieurs exploitants, les échanges avec les potentiels candidats ont montré la nécessité de mobiliser davantage de foncier, au-delà des seuls terrains communaux (40 hectares), afin d'assurer aux troupeaux un pâturage d'au moins 3 mois. Dans cette perspective, l'opportunité d'une association foncière agricole (AFA) est d'ores et déjà à l'étude avec la Métropole de Montpellier.

### Bulletin

Aux lendemains de l'élection présidentielle, les citoyens seront rappelés aux urnes dans le cadre des élections législatives, programmées les dimanches 12 et 19 juin prochains. Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales ? C'est encore possible jusqu'au 4 mai pour le faire en ligne et jusqu'au 6 mai si vous optez pour la démarche en mairie ou par courrier.

## Accompagnement social

### Une enquête participative pour dessiner le portrait social de Juvignac

Mieux cerner les zones de fragilité de son territoire pour adapter les services publics et apporter des réponses ciblées aux besoins réels de ses habitants : voilà tout l'enjeu de l'analyse des besoins sociaux (ABS) lancée par la Ville de Juvignac.

Accompagnée par le CREA-ORS Occitanie (Centre régional d'étude, d'action et d'information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité), la démarche vise à réunir les habitants et les acteurs du territoire (CAF, partenaires institutionnels, associations...) pour broser le portrait socio-démographique de la ville sur la base de données objectives.

À Juvignac, le diagnostic se concentre sur 4 thématiques : les seniors, les familles monoparentales, les adolescents, l'emploi et l'accès à l'emploi.

Une démarche obligatoire qui facilitera la mise en œuvre d'actions concrètes en fonction des besoins de chacun, comme l'explique Hélène Merlet, adjointe déléguée aux Solidarités : « L'ABS concerne tous les habitants de Juvignac, pas seulement les publics en fragilité sociale, économique ou familiale. Un questionnaire sera mis en ligne au mois de mai sur le site web de la Ville pendant 2 mois. Une belle opportunité pour les Juvignacois d'exprimer leurs besoins. C'est collectivement que nous réussirons ! »



## E-services

### Juvignac 2.0

En 2022, en lien avec la Métropole de Montpellier, des services en ligne inédits feront leur apparition à Juvignac pour simplifier et faciliter vos démarches administratives. Au menu, plus de concertation, plus d'inclusion et plus de sécurité grâce à trois nouvelles plateformes : Participation citoyenne & budget participatif ; Accessibilité téléphonique pour les malentendants ; Gestion des téléalertes (information d'urgence de la population sous forme d'appel, mail ou SMS).

La Ville souhaite également proposer un Guichet unique modernisé. À compter du mois de juin, un nouveau Portail Famille facilitera l'ensemble des démarches administratives des familles juvignacoises.

Rappelons enfin que depuis mi-mars, un conseiller numérique est à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches. Ateliers organisés tous les quinze jours à l'Hôtel de Ville, à l'Espace Claude Lévi-Strauss et à la Médiathèque Théodore Monod.

📅 [Calendrier des ateliers numériques sur juvignac.fr](https://juvignac.fr)



**164** C'est le nombre de véhicules (voitures, utilitaires, camions, etc.) immatriculés à Juvignac concernés dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022 (non classés ou Crit'Air 5)

**32 300** C'est le nombre de véhicules utilitaires légers immatriculés à ce jour sur la Métropole. Un peu plus d'un tiers sont concernés par les restrictions débutant au 1<sup>er</sup> juillet 2026.

## Santé et mobilités

### Juvignac bientôt au cœur d'une ZFE

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités, la Ville de Juvignac accompagne, aux côtés de la Métropole, l'instauration progressive d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les enjeux sont cruciaux en matière de santé publique et de mobilités, mais également sur le volet de l'accompagnement social.

#### Une ZFE, qu'est-ce que c'est ?

C'est un périmètre au sein duquel la circulation des véhicules les plus polluants est limitée ou interdite, selon leur niveau d'émissions de polluants atmosphériques, défini par les vignettes Crit'Air.

#### Qui est concerné ?

Les particuliers et les professionnels, ainsi que tous les véhicules à moteur, 7j/7 et 24h/24 : deux-roues motorisés, voitures, utilitaires, bus, camions et poids lourds.

Comme 9 autres communes de la première couronne de Montpellier, Juvignac est concernée dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026, l'ensemble des 31 communes de la Métropole appliquera le dispositif ZFE.

Des dérogations sont prévues pour certains véhicules (professionnels, collection), pour les « petits rouleurs » (moins de 8 000 km/an) et sur certains parcs d'activités, à l'image de Terres du Sud à Juvignac.

*« Il est nécessaire et urgent d'agir contre le fléau de la pollution atmosphérique et ses conséquences sur notre santé. Je partage toutefois les inquiétudes exprimées sur l'impact économique et social de la mise en œuvre de la ZFE. Des moyens humains et financiers supplémentaires doivent être mobilisés pour accompagner de manière solidaire les foyers et les entreprises les plus modestes. »*

**Jean-Luc Savy**  
Maire de Juvignac



## Ça avance



### Prévention des inondations : le calendrier du chantier de la digue de la Mosson

Chaque année, des épisodes de pluie intenses frappent notre territoire. Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est élaboré pour prendre en compte ce risque dans les aménagements urbains et assurer la sécurisation des biens et des personnes en cas de crues. À Juvignac, la réalisation de la digue de protection de la Mosson, en bordure du quartier de la Plaine (entre la rue Georges Brassens et le remblai de la RN 109), constituera une protection essentielle pour la commune et ses habitants.

#### Ce qui a été fait en 2021

##### Juin

Dépôt de la demande d'autorisation environnementale

##### Juillet

Demande de compléments de la part des services de l'État

##### Décembre

Dépôt des compléments et reprise de l'instruction

#### Ce qui va être fait en 2022

##### Avril

Travaux écologiques préparatoires, notamment pour protéger les zones de ponte des tortues cistudes, espèce protégée

##### Mai-juin

Enquête publique

##### Juillet à septembre

Autorisation environnementale

##### Octobre

Défrichage, préparation de chantier

##### Novembre-décembre

Démarrage de la construction de la digue pour un chantier de 8 mois

# Finances p le budget 202

Le 11 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif. Une étape importante en faveur de projets destinés à mieux équiper la commune, dans un contexte de services publics et embellir votre cadre de vi(ll)e, tout en conservant une trajectoire

« Parce que notre ville et le territoire métropolitain évoluent, il est important de continuer à s'inscrire dans une trajectoire de développement. Maintenir un niveau d'investissement ambitieux, s'adapter aux besoins réels des habitants, maîtriser nos dépenses, se montrer responsable dans la gestion de l'endettement... Autant d'orientations stratégiques qui contribueront à améliorer notre cadre de vie, les services proposés aux Juvignacois et l'attractivité de notre commune »

**Orlane Hurlin**

Adjointe déléguée aux Finances et à la Modernisation de l'action publique

**32 M€** C'est le budget général de la Ville en 2022



**17,1 M€** C'est le coût du fonctionnement de la Ville



Gestion courante des services (écoles, crèche, culture, entretien des locaux, restauration scolaire, maintenance, réseaux, etc.), salaires du personnel communal, attribution de compensation de la commune vers la Métropole, subventions aux associations et au CCAS, intérêts de la dette, charges exceptionnelles, etc.



## Tour d'horizon des principaux projets d'équipement en 2022



### SPORT & SANTÉ POUR TOUS

Lancement du projet de création du nouveau complexe sportif Ludwig Guttman

**Budget 2022 :**  
**200 000 €** (études)



### PETITE ENFANCE

Réhabilitation de la crèche municipale «Le Petit Prince - Antoine de Saint-Exupéry»

**Budget 2022 :**  
**255 000 €**



### PATRIMOINE

Opération de sauvegarde du pont roman

**Budget 2022 :**  
**80 000 €**



### TRANQUILLITÉ & PROTECTION DE LA POPULATION

Poursuite de la modernisation du dispositif de vidéoprotection

**Budget 2022 :**  
**250 000 €**

# Publiques :

## 2022 a été adopté

Pointe essentielle du mandat, qui valide un engagement fort de l'équipe municipale dans un contexte de métamorphose urbaine. L'objectif est triple : renforcer le niveau de sobriété budgétaire, soutenir un cadre de vie moderne et vertueux. **Zoom sur les principaux chiffres clés.**

### 841 635 €

C'est le montant total des différentes subventions obtenues par la Ville grâce à une action volontariste de recherches de fonds, notamment pour financer les projets de réhabilitation de la crèche municipale et de l'école de musique et de théâtre.



### 513 €

C'est le montant par habitant des dépenses dédiées à l'équipement du territoire.



### 99 %

de la dette de Juvignac repose sur des taux fixes, garantie d'une dette très sécurisée.



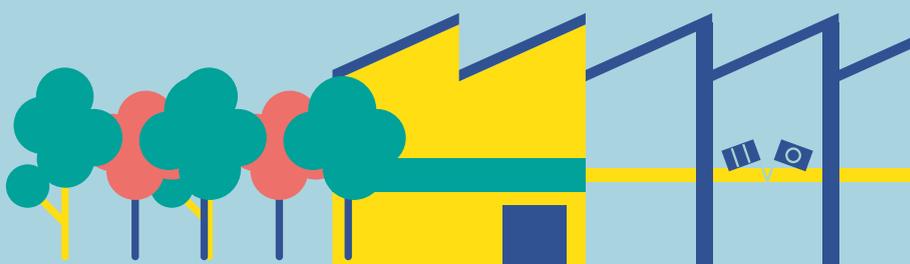
### 12 ans

C'est la capacité de désendettement maximum que se fixe la Ville sur le mandat 2020-2026.



### 14,9 M€ C'est ce que la Ville investit pour améliorer votre cadre de vie

Dépenses relatives à la rénovation et à la modernisation des équipements publics existants, à la création de nouveaux équipements/services, au remboursement des emprunts, etc.



### Vous voulez en savoir plus ?

Consultez l'intégralité du **Rapport d'Orientations Budgétaires** sur [juvignac.fr](http://juvignac.fr)

(rubrique « Le budget de la commune »)



#### ESPACE PUBLIC

Réaménagement urbain des abords de l'Espace Lionel de Brunéllis

**Budget 2022 :**  
**430 000 €**



#### CULTURE

Réhabilitation de l'école de musique et de théâtre Nadia & Lili Boulanger

**Budget 2022 :**  
**370 000 €**



#### VOIRIE

Travaux réalisés par la Métropole de Montpellier dans le cadre de l'attribution de compensation (prise en charge financière des compétences transférées à la Métropole) versée par la Ville

**Budget 2022 :**  
**1,1 M €**



#### PATRIMOINE NATUREL & SPORT-SANTÉ

Lancement du projet d'aménagement du parc urbain, paysager et ludique de la « Fontaine de Courpouyran »

**Budget 2022 :**  
**40 000 € (études)**

## Grand angle

# Juvignac prend le sport... à bras-le-corps !



Judokate double championne du monde et d'Europe masters, Marie-Delphine Parpillon s'engage aujourd'hui avec énergie, en dehors des tatamis, comme conseillère municipale et métropolitaine. Depuis le début de l'année, elle a pris en main la délégation « Sport et santé pour tous » afin de promouvoir l'activité physique auprès de tous les Juvignacois. Elle nous en dit plus sur les projets qui émergeront très prochainement sur la commune... **Préparez-vous à (encore plus) bouger !**

### Pourquoi mettre en place une délégation spécifiquement consacrée au sport et à la santé ?

**Marie-Delphine Parpillon** : C'est une volonté partagée par l'équipe municipale de mettre en lumière les enjeux de santé publique portés par l'activité physique. L'objectif est de structurer une politique « Sport et santé » dynamique et inclusive, fondée sur le partage, la convivialité et l'accessibilité. Le contexte s'y prête : les associations juvignacoises portent de beaux projets, nous avons un territoire propice à la pratique sportive – et qui pourrait l'être davantage encore. Saisissons cette opportunité !

### Comment mobiliser et fédérer autour de cette ambition ?

**M-D. P.** : Aujourd'hui, au moment d'assumer cette nouvelle délégation, j'ai surtout envie... de terrain ! Des sports collectifs à la danse, des arts martiaux au badminton, j'ai besoin de rencontrer les clubs et les associations sportives. Ce sont eux qui font vivre et transmettent

la passion du sport aux habitants. C'est à leurs côtés que nous construirons un projet pérenne et fédérateur. Depuis février, chaque semaine, je reçois 3 à 4 présidents et entraîneurs de clubs pour créer du lien et construire un diagnostic « Sport et santé » partagé.

### Comment comptez-vous (re)donner l'envie de faire du sport ?

**M-D. P.** : La pratique doit être possible et accessible partout et pour tous : chaque Juvignacois devrait pouvoir se dépenser en sortant de chez lui ! Donner envie, c'est d'abord pérenniser davantage de temps forts autour du sport. Je donne rendez-vous aux Juvignacois dès le **23 avril** pour un rallye photo ponctué d'animations sportives et ludiques, sur un parcours reliant le parc Saint-Hubert au parc des Thermes. Un événement organisé dans le cadre du Grand Défi Vivez Bougez, initié par Épidaure, le Pôle de prévention de l'Institut régional du cancer de Montpellier. Parents et enfants y sont sensibilisés aux bienfaits d'une activité physique régulière à travers une unité de mesure originale et ludique : le Cube énergie.



*« L'activité physique doit s'inscrire dans un véritable projet de territoire autour de la santé, des mobilités, du handicap et de la place du jeu en ville »*

**Marie-Delphine Parpillon**  
Conseillère métropolitaine et conseillère municipale  
« Vie associative & Sport et Santé pour tous »



## Côté nouveautés, Juvignac va également connaître sa première Fête du sport en mai.

**M-D. P.** : Oui, j'en suis très heureuse. Intitulée « **Bouge !** », cette grande fête du sport se déroulera le dimanche **22 mai** au parc Saint-Hubert, transformé pour l'occasion en village du sport pour tous. Les Juvignacois y découvriront des ateliers d'initiation – y compris sur des disciplines handisport –, des grands jeux et des épreuves ludiques originales. De quoi se dépenser toute la journée sous le signe de la bonne humeur et de la découverte !

## Pour faire du sport, il faut aussi des lieux qui favorisent la pratique. Quels sont les équipements programmés ?

**M-D. P.** : L'un des projets phares est celui du nouveau complexe sportif, qui verra le jour en 2024 près de l'école Nelson Mandela. En parallèle de la construction du collège de Juvignac sur le site du stade Pierre-Hugues Pénaranda, l'équipe municipale veut créer un véritable plateau multi-sports et multi-jeux. Au-delà de l'éventail de disciplines qui pourront s'y épanouir, le projet se veut le reflet d'une politique sportive axée sur la co-construction avec les acteurs associatifs de Juvignac (**voir encadré ci-contre et P.10-11**).

*« Complexe sportif, fête du sport, sentiers de randonnée, projet du parc de la Fontaine de Courpouyran... Autant de projets qui ont pour ambition de placer l'activité physique et le jeu au cœur de la ville »*

## Comment cultiver la relation privilégiée entre sport et plein air à Juvignac ?

**M-D. P.** : Je crois beaucoup aux effets positifs de l'urbanisme sportif, c'est-à-dire au fait de réinvestir l'espace public avec de nouveaux espaces de partage de l'activité physique. Juvignac offre un cadre naturel particulièrement favorable. Un exemple ? Une étude est en cours pour créer le futur « Parc de la Fontaine de Courpouyran », une coulée verte de 2 km longeant le ruisseau de la Combe du Renard, du parc du Perret au parc des Thermes. Un projet qui poursuit deux objectifs : conserver et valoriser nos espaces naturels, mais aussi ouvrir un parcours ludique et sportif idéal pour les joggeurs, les vététistes, les promeneurs, les séniors et les enfants. Les riverains seront naturellement consultés, et le rendu de l'étude finale est attendu pour la fin de l'année. Parallèlement, nous travaillons aux côtés de la Fédération française de randonnée pour baliser deux boucles de randonnée dans la garrigue de Fontcaude.

## Futur complexe sportif : « Créer un lieu de vie enthousiasmant et polyvalent pour toutes les générations »

Lorsqu'on s'attèle à la conception d'un équipement sportif, on se fixe deux horizons : garantir la sécurité et la pérennité des installations, et s'assurer que l'équipement sera partagé et apprécié par ses futurs usagers. Quels que soient leurs projets sportifs, leurs disciplines ou leurs envies ! À Juvignac, la réflexion s'est portée sur deux types d'installations :



**un stade de football** répondant aux normes de la Fédération Française de Football.



**des aménagements de loisirs périphériques**, adaptés à une pratique libre. Avec, bien sûr, la volonté d'apporter de la nouveauté à travers des équipements encore jamais vus à Juvignac.

Comme pour tout projet d'intérêt général, la réussite repose sur le cocktail suivant : consulter et bien s'entourer. En premier lieu, ouvrir le dialogue avec les clubs et associations. La Ville a organisé plusieurs réunions avec les deux clubs de football concernés (l'Avenir Sportif Juvignac et l'Athlétique Club de Juvignac), la Ligue d'Occitanie de football, les associations Courir à Juvignac et VO2 Triathlon, mais aussi avec la direction de l'école Nelson Mandela toute proche et les services Éducation du Département de l'Hérault. Car les élèves juvignacois pourront évidemment avoir le loisir d'apprendre et de bouger dans le futur complexe sportif.

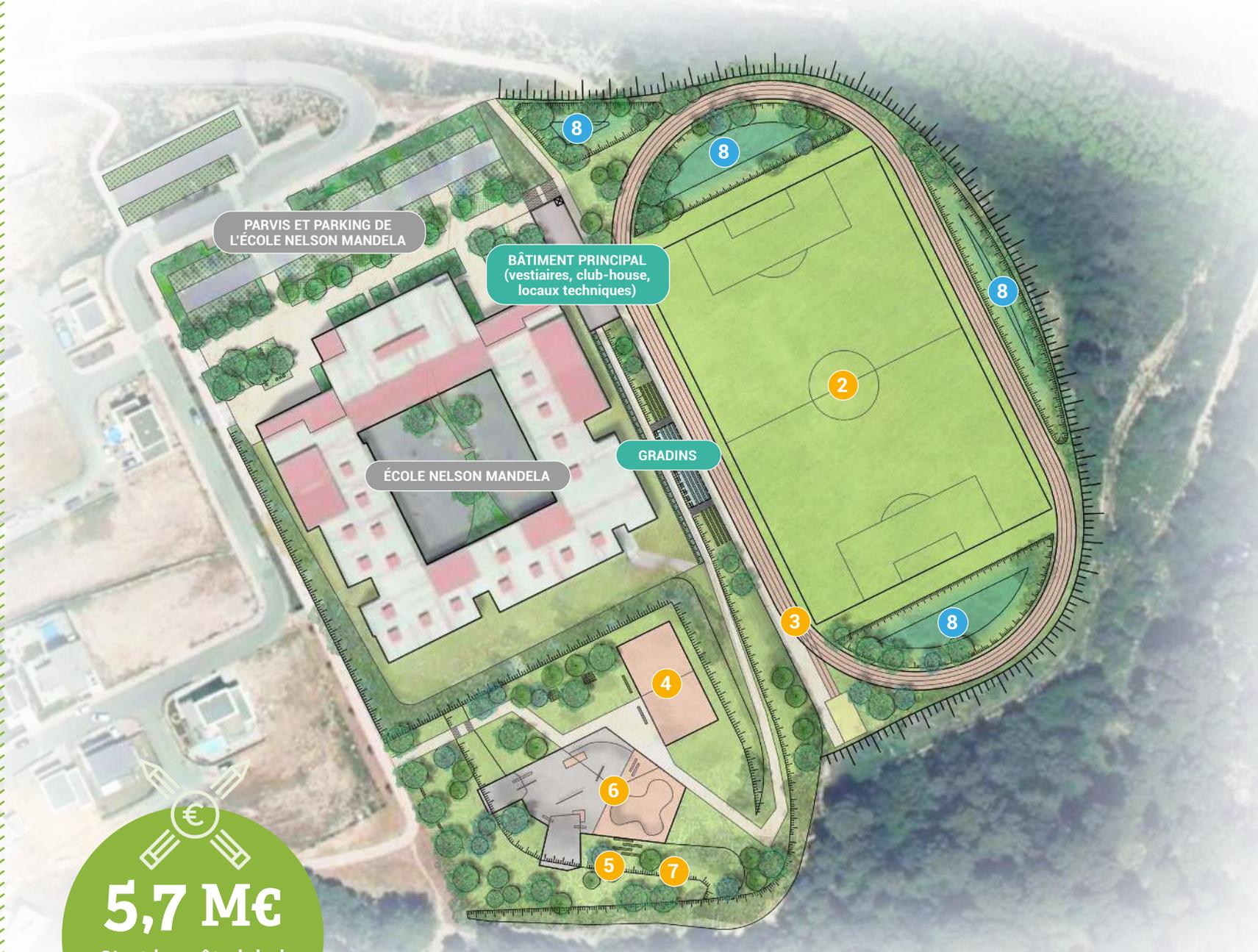
Côté technique, la Ville s'est associée les services de professionnels reconnus : ESKIS, collectif chargé de l'intégration paysagère du projet ; IPK, bureau d'études-conseil en programmation d'équipements sportifs ; et CEREG, bureau d'ingénierie responsable des études hydrauliques réglementaires. Ce trio a collecté, analysé et restitué les attentes des acteurs du projet pour proposer les meilleurs aménagements possibles et en garantir la réalisation technique, en conformité avec la loi.

**Tournez la page, on vous en montre plus !**

# Grand angle

## Complexe Ludwig Guttman : un nouvel écrin pour le sport dans votre ville

Avec l'implantation du collège sur le site du stade Pierre-Hugues Pénaranda, la Ville de Juvignac a fait le choix de co-construire un équipement d'envergure pour tous les Juvignacois. En bonne intelligence avec les associations utilisatrices et les partenaires concernés, c'est un véritable complexe dédié à l'activité physique sous toutes ses formes qui verra le jour, à quelques encablures de l'école Nelson Mandela. Il a été baptisé « Ludwig Guttman », en hommage au neurologue allemand initiateur des Jeux paralympiques en 1948. Les premières études en esquissent les contours et les futurs usages.



€  
**5,7 M€**  
 C'est le coût global TTC estimé de l'opération



Le calendrier prévisionnel du nouveau complexe sportif

Concours de maîtrise d'œuvre et choix des architectes : **avril-septembre 2022**

## 1 Le bâtiment principal et les gradins

Le stade offrira aux amateurs de foot environ 300 places, dont au moins la moitié sera couverte. Les gradins s'intégreront naturellement au talus du site. Le bâtiment principal regroupera les espaces nécessaires à l'usage partagé du complexe et à l'accueil du public et des officiels, selon les recommandations de la Fédération Française de Football (FFF) : vestiaires, infirmerie, locaux arbitres et délégués, locaux techniques et de rangement du matériel, club-house mutualisé, etc.

## 2 Le terrain de foot

Les footballeurs juvignacois et leurs adversaires taquineront le ballon rond sur une aire de gazon synthétique de 105x68 m. En conformité avec les derniers règlements de la FFF, le futur stade visera le niveau T4. Un classement supérieur à celui du stade Pénaranda, qui autorisera l'accueil de matchs de Régionale 2 et de Coupe de France (jusqu'aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> tours). Il offrira également une belle marge de développement aux clubs, en particulier pour les catégories jeunes, avec notamment la possibilité d'évoluer au niveau national pour les U17 et les U19.

## 3 La piste d'athlétisme

Unanimité des futurs usagers : une piste de 400 mètres constituerait une distance-étalon très utile aux runners, mais aussi aux écoliers qui en fouleront le revêtement caoutchouté. Sans objectif affiché d'homologation fédérale, le choix entre 3 ou 4 couloirs n'a pas été encore arrêté. Une attention particulière sera accordée à la cohabitation entre foot et athlétisme.

## 4 Le plateau sportif

Un plateau sportif ludique de 900 m<sup>2</sup>, adapté à une large gamme de disciplines.

## 5 L'aire de jeux inclusive

Trois zones de jeux sur un espace de 160 m<sup>2</sup>, composé d'éléments ludiques et inclusifs pensés pour les enfants et les publics en situation de handicap.

## 6 L'aire de glisse

On les voit fleurir un peu partout et on le comprend : les pistes pleines de virages et de bosses des pumptracks s'adressent à un grand nombre de pratiques de glisse (BMX, skateboard, trottinettes, draisienues, rollers). À Juvignac, ce sont deux boucles distinctes de pumptrack qui sont envisagées sur 1 000 m<sup>2</sup> : une pour les petits et grands débutants ; une autre pour les riders plus chevronnés.

## 7 L'aire de fitness

Pour les costauds ou ceux qui veulent le devenir, l'aire de fitness devrait proposer 15 ateliers différents. Les séniors ne seront pas en reste : un parcours de 10 stations, reliées entre elles par un cheminement PMR (personnes à mobilité réduite), leur sera dédié. Enfin, les funambules en herbe pourront mettre à l'épreuve leur sens de l'équilibre dans une aire de slackline.

## 8 Les bassins de rétention

Le futur complexe sportif étant en partie situé sur un bassin de rétention, l'étude technique des possibilités de réinvestissement hydraulique était un préalable indispensable. C'est la mission qui a été confiée au cabinet CEREG : dresser le bilan actualisé des données d'imperméabilisation sur la ZAC des Constellations. Ce sont au final 4 bassins attenants qui seront destinés à assurer une capacité de rétention de 2 500 m<sup>3</sup>, avec une utilisation exceptionnelle du stade comme bassin de débordement à l'occasion d'événements pluvieux d'intensité rare, observés tous les 30 ans environ. La conformité de ce fonctionnement hydraulique sera validée en dernier lieu par la DDTM34 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault), en application de la Loi sur l'Eau.



Études de conception,  
permis de construire :  
**octobre 2022-juin 2023**

Consultation des  
entreprises (marchés  
de travaux) : **juin-  
septembre 2023**

Travaux :  
**septembre 2023-  
mai 2024**



Mise en service :  
**juin 2024**

# On en parle



## 13

C'est l'effectif des policiers municipaux à Juvignac, auxquels s'ajoutent 1 ASVP et 2 agents administratifs. Pour rappel, les villes dites moyennes comptent 4,9 policiers municipaux pour 10 000 habitants (source : 5<sup>e</sup> enquête «Panorama de la police municipale», réalisée en 2020 auprès de 50 villes de 10 000 à 100 000 habitants).

## 53

C'est le nombre d'opérations de contrôles routiers fixes réalisées ces 6 derniers mois. Au total, 401 infractions (hors stationnement) ont été relevées.

## + de 1 000

C'est le nombre d'interventions réalisées en 2021 pour porter assistance aux Juvignacois(e)s.

## 86

C'est le nombre d'Opérations Tranquillité Vacances (patrouilles régulières aux abords de votre domicile pour prévenir les cambriolages) assurées en 2021.

## ☎ 06 14 63 67 37

C'est le numéro à composer pour joindre l'équipe de patrouille.



## Mais que fait la police ?

« On ne les voit jamais dans le quartier »... « La police ? Des cowboys ! »... « À part pour verbaliser, ils ne sont jamais là quand on en a besoin »... Voici quelques-unes des principales critiques encore trop souvent proférées à l'encontre des policiers municipaux, qui exercent pourtant leur métier dans des conditions de plus en plus difficiles entre médiation, prévention et protection de la population. Les 13 agents de Juvignac sont aujourd'hui sur tous les fronts.

À Juvignac, les policiers municipaux veillent sur 11 500 citoyens 6 j/7, de 8h à 1h30 depuis la création en 2020 d'une brigade de nuit. Ils restent à l'écoute de chaque habitant qui les sollicite en cas de besoin, en proximité avec les commerçants pour prévenir les actes de délinquance, sur la route pour sensibiliser et sécuriser vos déplacements, en patrouille pour dissuader et surveiller, en lien étroit et constant avec la brigade de gendarmerie de Saint-Georges d'Orques.

### La sécurité, un projet commun

La Police municipale exerce aujourd'hui dans un contexte où la complémentarité est de mise : les enjeux de tranquillité et de sécurité publiques sont désormais appréhendés à l'échelle d'un bassin de vie, et non plus forcément au sein des seules frontières communales. Les moyens qui seront prochainement engagés en 2022-2023 pour votre sécurité en témoignent :

**Juin 2022 : recrutement d'une coordinatrice du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance-Radicalisme.** Elle sera chargée de définir et de mettre en œuvre une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance locale, en partenariat étroit avec les différents acteurs du territoire métropolitain (justice, police, gendarmerie, associations spécialisées, bailleurs, etc.).

**D'ici 2023 : optimisation et renforcement du dispositif de vidéoprotection.** Objectif : lutter plus efficacement contre les troubles à la tranquillité publique et les phénomènes délinquants, notamment dans les espaces publics les plus exposés. Ce nouveau système permettra aux policiers de gagner un temps précieux grâce à la recherche automatisée des images. Une première étape franchie côté ville, avant de partager prochainement les images captées avec le Centre de supervision urbaine de Montpellier.

**Horizon 2023 : création d'une police métropolitaine des transports.** Dès l'année prochaine, en plus des policiers municipaux, 42 agents interviendront dans les bus et les tramways pour veiller à ce que vos trajets se déroulent en toute sérénité.

## Lutter contre l'insécurité sur le terrain

Nouvellement livrée, la résidence Oxalis est confrontée à une série d'actes de vandalisme, notamment au niveau de ses parkings souterrains. Accompagné de plusieurs élus, du chef de la police municipale et du capitaine de la gendarmerie de Saint-Georges d'Orques, le Maire Jean-Luc Savy a rencontré les riverains pour trouver avec eux des solutions. Depuis le début du mois de mars, les patrouilles ont été renforcées en journée et en soirée dans le quartier. Fin mars, une caméra (dôme motorisé) a été installée à l'entrée de la résidence.

# Points de vue

## Expressions des groupes politiques

### Patricia WEBER « Ensemble pour l'avenir de Juvignac »

Chers concitoyens,

Le dernier chapitre du PLUi, plan d'urbanisme à l'échelle de la Métropole qui va succéder au PLU communal, est en cours d'élaboration.

Le plan de zonage qui a été publié est inquiétant sur plusieurs points.

1 - Une zone d'une vingtaine d'hectares est classée « e c a » (en cours d'analyse).

Il s'agit d'un centre-ville très élargi s'étendant sous les allées de l'Europe, de la rue Bonnier de la Mosson à la rue du Labournas, en englobant une partie de la route de Saint Georges, de la rue des Oliviers, le Valat de la Fosse, la Pinède et la rue des Pattes.

2 - Sur la zone UD1-1 qui couvre aussi plusieurs hectares et qui elle, a été analysée, le projet autorise des constructions de 18 m de haut ou en R+5 au voisinage immédiat de maisons individuelles, ce qui n'est pas acceptable.

Aucune des communes voisines n'atteint ces sommets : Grabels 14 m (sur une très petite surface), Saint-Georges R+3, Lavérune 12 m, Murviel R+2.

Pourquoi une telle proposition pour Juvignac ?

3 - D'autres zones, dont fait partie l'emplacement réservé au futur collège, sont classées non réglementées, ce qui laisse la place à trop d'incertitude.

Qu'en serait-il si cette décision aboutissait ? A coup sûr la porte ouverte à l'extension de cette mesure à tous les quartiers de la commune.

Notre groupe, soucieux de la préservation du bien être à Juvignac et des intérêts de la population désapprouve fermement cette modification du PLUi et apporte tout son soutien aux résidents des quartiers concernés.

### Fabrice THIRY « Rassemblement pour Juvignac »

Les échéances électorales nationales sont pour chacun l'occasion de se prononcer sur les choix fondamentaux concernant l'avenir de notre pays.

Des choix politiques antérieurs vont concerner très prochainement notre commune et ne manqueront pas d'affecter le quotidien de nos concitoyens, comme la mise en place de la ZFE Montpellier-Méditerranée ; en bon élève de la métropole, Juvignac fera partie de la première phase, dès juillet 2022 : ceux qui n'ont pas les moyens de changer leur véhicule trop ancien y seront interdits de circulation 7j/7, 24h/24.

Les alternatives à la voiture n'étant pas concevables pour tout le monde, le groupe « Rassemblement pour Juvignac » pèsera sur la Mairie pour que soient défendues, étendues et simplifiées les possibilités de dérogation (« petits rouleurs », personnes handicapées, professionnels...) auprès de la Métropole.

Par ailleurs, notre commune recense actuellement une forte augmentation de l'insécurité, importée par des bandes venues de Montpellier, notamment aux abords des nouvelles résidences (vols à la roulotte, dégradations des véhicules, vente de produits illicites...).

Nous serons particulièrement attentifs à ce que la Mairie, pour les compétences qui sont les siennes, apporte des réponses concrètes aux inquiétudes légitimes des habitants de ces quartiers, autres qu'infliger des PV sans discernement faute de places de stationnement extérieures suffisantes.

### Jacques DE CHAMBRUN Conseiller municipal

Le bassin de rétention jouxtant l'Ecole Nelson Mandela a été rempli par l'épisode Cévenol du 12 Mars. La photo en a été publiée par la plupart des groupes de discussion réunissant sur FaceBook des milliers de Juvignacois. Les centaines de commentaires montrent que le transfert du stade sur ce bassin inquiète nos concitoyens. La Mairie veut y construire un campus sportif de 5 millions d'euros. Il est évident que les fréquentes submersions de ce campus lors des épisodes Cévenols risquent de le détériorer rapidement. La Municipalité justifie ce transfert par un rapport du cabinet hydraulique CEREG qu'elle se refuse à communiquer aux élus malgré des demandes répétées. Or la publication de ce rapport serait seule de nature à lever les inquiétudes légitimes nos concitoyens. Il faut le publier.

Les textes des tribunes sont imprimés tels qu'ils ont été adressés à la rédaction par leurs auteurs.

## Brèves de Conseils

### Solidaires avec l'Ukraine

Vous êtes nombreux à avoir participé à l'élan de solidarité qui s'est rapidement organisé pour venir en aide au peuple ukrainien, que ce soit en déposant vos dons à l'Hôtel de Ville ou à l'Espace Claude Lévi-Strauss, en donnant de votre temps ou en proposant d'accueillir des familles réfugiées. Le 14 mars dernier, les élus de la Ville de Juvignac ont eux aussi décidé de s'engager en octroyant une aide exceptionnelle de 10 000 €, versée au FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales) et destinée à contribuer à la réponse humanitaire française.

### Adjugé !

Première étape franchie pour entreprendre la construction du collège ! Les élus de la Ville, réunis en conseil municipal le 14 mars 2022, ont voté et approuvé la vente du terrain (actuellement occupé par le stade Pierre-Hugues Pénaranda) au Conseil Départemental pour un montant de 1 602 000 €. Un montant évalué et négocié après consultation de la Direction Immobilière de l'État (anciennement France Domaine), qui tient compte de la cause d'utilité publique d'un équipement scolaire qui accueillera ses premiers élèves en 2024.



**PROCHAIN  
CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 4 JUILLET  
Hôtel de Ville, 19h**



### Dispositions sanitaires

Les événements ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés, annulés ou reportés en fonction de l'évolution du contexte et des protocoles sanitaires.

# Ça se passe près de chez vous



## Votre agenda citoyen

**DIMANCHE 24 AVRIL**  
**JOURNÉE NATIONALE DU**  
**SOUVENIR DES VICTIMES**  
**ET DES HÉROS DE LA**  
**DÉPORTATION**

Allée du Souvenir, 11h30

**DIMANCHE 8 MAI**  
**COMMÉMORATION DE LA**  
**VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

Allée du Souvenir, 11h30

**MARDI 31 MAI**  
**PERMANENCE DU MAIRE**

Hôtel de Ville, 17h30-20h

**SAMEDI 18 JUIN**  
**COMMÉMORATION DE L'APPEL**  
**DU GÉNÉRAL DE GAULLE**

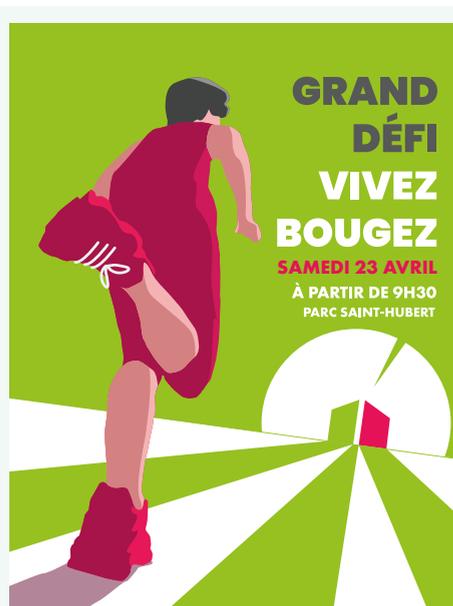
Allée du Souvenir, 11h30

**DIMANCHES 12 ET 19 JUIN**  
**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Tous aux urnes !

**LUNDI 4 JUILLET**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Hôtel de Ville, 19h



**SAMEDI 23 AVRIL**

### GRAND DÉFI VIVEZ BOUGEZ

Parc Saint-Hubert, 9h30-12h30

Rallye photo et parcours ludique pour toute la famille. Petit-déjeuner et apéritif offerts par la Ville.

**SAMEDI 23 AVRIL**

### ATELIER BÉBÉS LECTEURS

Médiathèque Théodore Monod, 10h

Ouvert aux enfants de 6 mois à 4 ans.

**JUSQU'AU 30 AVRIL**

### EXPOSITION « PAYSAGE INTIMES »

Hall de l'Hôtel de Ville

Expo photo et audio par Caroline Houal et Marc El Samrani, en partenariat avec L'Atelline.

**DU 3 AU 20 MAI**

### EXPOSITION « LA GOURMANDISE »

Espace Claude Lévi-Strauss

En partenariat avec Yvette Dentzer, professeure à l'Institut Paul Bocuse, et les Archives départementales de Pierrevives.

**DU 4 AU 27 MAI**

### EXPOSITION : LE PRINTEMPS DES ARTS

Thème 2022 : « Liberté ! »

Hall de l'Hôtel de Ville

Juvignac braque les projecteurs sur les artistes amateurs et leurs talents : peinture, sculpture ou photographie.

**Vernissage et remise des prix :**

jeudi 12 mai, 18h30

**DU 9 AU 30 MAI**

### DOUBLE EXPOSITION « LE DÉVELOPPEMENT DURABLE » ET « LE JARDIN ÉCOLOGIQUE »

Médiathèque Théodore Monod

En partenariat avec la Médiathèque départementale de Pierrevives.

**MERCREDI 11 MAI**

### ATELIER CRÉATIF : EN AVANT LA MUSIQUE... ET LA RÉCUP' !

Médiathèque Théodore Monod, 14h

À partir de 8 ans - Sur inscription :

✉ [mediatheque@juvignac.fr](mailto:mediatheque@juvignac.fr)

☎ 04 67 10 40 30



*Dites-le à votre boîte aux lettres :  
Le P'tit Ju n°19 débarque fin juin !*

**Médiathèque Théodore-Monod**

Inscriptions et renseignements :

☎ 04 67 10 40 30 ✉ [mediatheque@juvignac.fr](mailto:mediatheque@juvignac.fr)**Une question sur un spectacle de la saison culturelle ?**☎ 04 67 10 40 35 ✉ [culture@juvignac.fr](mailto:culture@juvignac.fr)**VENDREDI 13 MAI  
THÉÂTRE... COQUIN****Médiathèque Théodore Monod, 18h**

Par la Compagnie du Fait-Exprès.

Public adulte.

**SAMEDI 14 MAI****UN MÉTIER, UNE PASSION :  
RENCONTRE AVEC  
CHRISTOPHE NAUDIER****Médiathèque Théodore Monod, 10h30**

Découvrez le métier de paysagiste-concepteur.

**DIMANCHE 15 MAI  
GRAND BANQUET DES AÎNÉS****Espace Lionel de Brunélys, à partir de 12h**

Report du Noël des Séniors 2021. Places limitées et inscriptions jusqu'au 29/04 au :

☎ 04 67 10 73 50

**VENDREDI 20 MAI  
THÉÂTRE « UN HAMLET  
DE MOINS »****Salle Maria Callas, 20h30****17 mai** : rencontre avec les comédiens à la Médiathèque, 18h30

À partir de 15 ans.

👛 5 €. Gratuit pour les moins de 25 ans.

**SAMEDI 21 MAI  
« LE TROC DE THÉODORE » :  
TROC DE PLANTES  
ET DE BOUTURES****Médiathèque Théodore Monod**

À partir de 10h.

**DIMANCHE 22 MAI  
«BOUGE !»,  
VOTRE FÊTE DU SPORT****Parc Saint-Hubert, 10h-18h**

Une journée d'initiations, de grands jeux et de découvertes sportives en famille.

**DU 27 AU 29 MAI  
FESTIVAL DE THÉÂTRE  
AMATEUR « ACTE 1,  
SCÈNE 2 »****Salle Maria Callas**

Un week-end rythmé par trois spectacles inventifs, créés par des compagnies régionales de théâtre amateur.

Entrée libre - Tout public

Contact : [culture@juvignac.fr](mailto:culture@juvignac.fr)

☎ 04 67 10 40 35

Programme complet sur :

✉ [www.juvignac.fr](http://www.juvignac.fr)**DU 2 AU 28 JUIN  
EXPOSITION STREET ART :  
FAUST & NAZU****Hôtel de Ville et Médiathèque**Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition de l'événement street art « 34 Degrés » et en partenariat avec l'association LineUp.**LES 4 ET 5 JUIN  
WEST SIDE STORY****Salle Maria Callas**

Adaptation 100 % juvignacoise de la célèbre comédie musicale par la CEMUS, en partenariat avec L'Espace.

**Samedi 4 juin, 19h - Dimanche 5 juin, 15h**✉ [cemus.juvignac@gmail.com](mailto:cemus.juvignac@gmail.com)

☎ 06 87 33 71 71

**MARDI 21 JUIN  
FÊTE DE LA MUSIQUE****Place du Soleil, de 18h à minuit**6h de performances live assurées par des artistes locaux. **Vous souhaitez monter sur scène ?**✉ [culture@juvignac.fr](mailto:culture@juvignac.fr)

☎ 04 67 10 40 35

**SAMEDI 25 JUIN  
34 DEGRÉS,  
L'ÉVÉNEMENT STREET ART****Espace Lionel de Brunélys, 17h30-minuit**👛 **Gratuit**L'événement street art et cultures urbaines de Juvignac revient pour une 2<sup>e</sup> édition. Au programme : inauguration de 4 nouvelles fresques par les artistes Polar, No Luck, Hien et Arkane - Initiations au graffiti - Ateliers skate - Performances parkour - Battle hip hop - Concerts.**En savoir plus :**✉ [culture@juvignac.fr](mailto:culture@juvignac.fr)

☎ 04 67 10 40 35

**Programme complet à découvrir en mai sur :**✉ [www.juvignac.fr](http://www.juvignac.fr)



# BOUGE !

## Fête du sport

# 22 MAI

10h-18h



## Parc Saint-Hubert

